



Etablissement public
du Marais poitevin

Communiqué OUGC Marais poitevin – 26 juin 2019

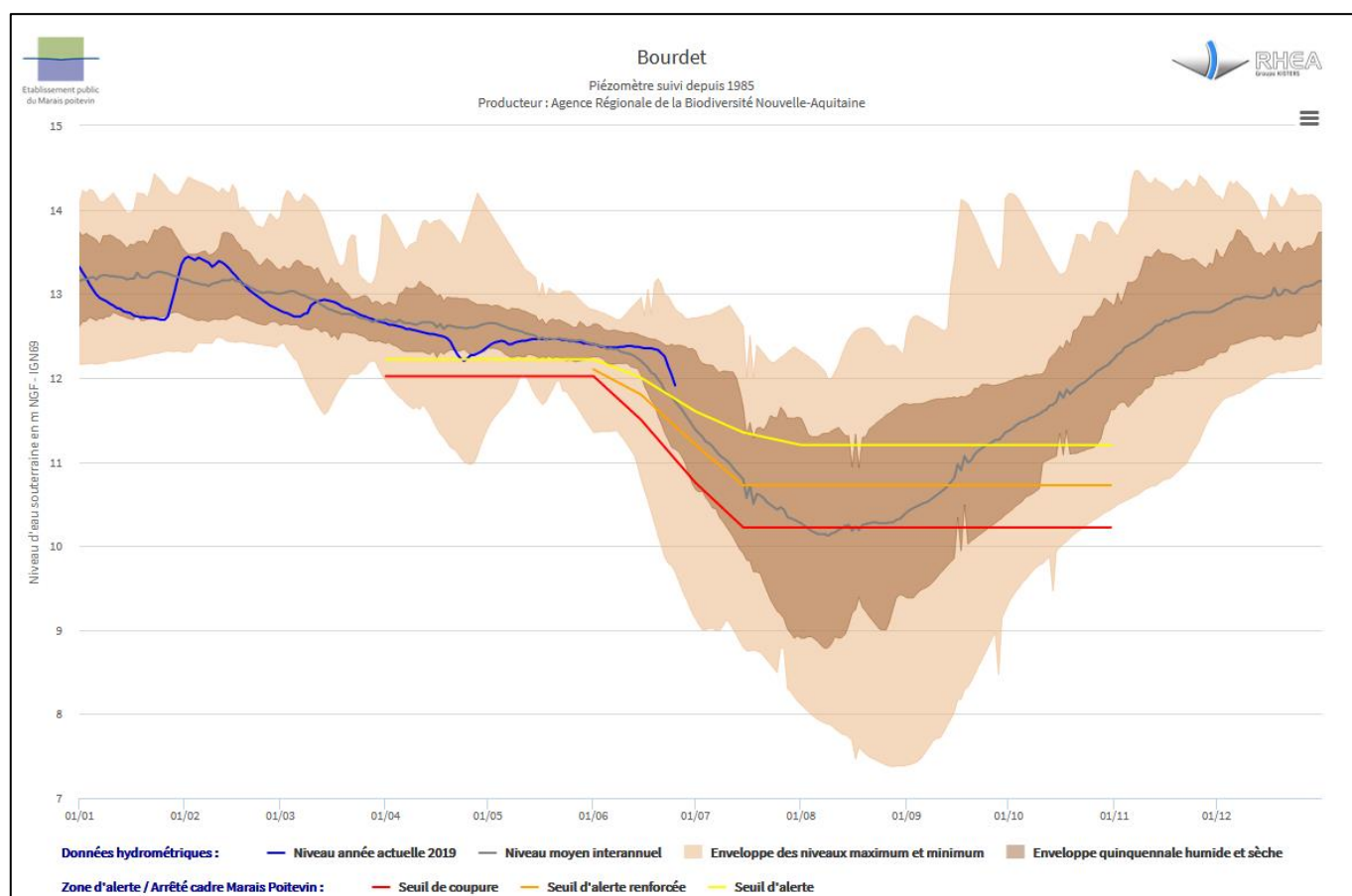
Alerte sur le Lambon (MP3) et le Mignon –Courance (MP7) → Prélèvement autorisé de 19h à 9h dès jeudi 27 juin 2019

Les températures caniculaires de cette semaine et le début de l'irrigation ont entraîné des chutes des niveaux piézométriques et débitométriques du bassin de la Sèvre Niortaise Mignon Courance.

Sur le sous bassin Mignon-Courance le piézomètre du Bourdet présente une chute très importante ces derniers jours, sans mesures d'autogestion le bassin pourrait rentrer en coupure **dès le 5 juillet**.

Le piézomètre de **Niort** était défectueux, il a été changé par l'ARB. La mesure montre un écart de 1.04 m et fait rentrer ce bassin en alerte dès lundi prochain.

L'OUGC et les représentant des irrigants mettent en place une auto-gestion sur ces sous bassins avec une irrigation de nuit à partir du jeudi 27 juin de 19h à 9h. La mesure est effective dès jeudi matin 9h, elle sera revue en fonction de l'évolution de la situation.



Source : <http://siemp.epmp-marais-poitevin.fr/>

• Relevez vos consommations et respectez les volumes par période. La connaissance de vos prélèvements garantit une gestion transparente, collective et respectée de tous.